



## sommaire décisionnel

### IDENTIFICATION

**Numéro :** AP2013-022

**Date :** 11 Février 2013

**Unité administrative responsable** Approvisionnements

**Instance décisionnelle** Comité exécutif

**Date cible :**

13 Février 2013

### Projet

### Objet

Avis de modification numéro 2 au contrat de services professionnels - AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC - Architecture et ingénierie (Projet no 2011-202) (VQ-44065)

**Code de classification**

**No demande d'achat**

2226091

### EXPOSÉ DE LA SITUATION

Cette demande provenait de la Direction générale - projet de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec qui désirait retenir les services d'une équipe intégrée d'architectes-ingénieurs pour la production du programme fonctionnel et technique (PFT), du concept d'avant-projet, des documents préliminaires (plans et estimation de coûts), des plans et devis pour soumissions, des plans d'exécution, la surveillance et le suivi des travaux de construction pour attester la conformité aux plans et devis, le tout en conformité des lois, codes, normes, règlements et standards en vigueur, de même qu'aux standards, règles, procédures et directives de la Ville de Québec.

À la suite de l'appel d'offres public 44065, ce contrat de 19 250 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) a été adjugé par le comité exécutif à la firme « SNC-Lavalin inc., ABCP architecture, Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés, Architectes (GLCRM) et Populous inc., regroupées au sein du consortium Équipe intégrée SAGP », située au 5500, boulevard des Galeries, bureau 200, Québec (Québec) G2K 2E2 (à l'attention de monsieur Gaétan Samson).

Un premier avis de modification d'une somme de 3 563 306 \$ (plus TPS et TVQ applicables) a été approuvé par le comité exécutif. Cet avis de modification, qui a été approuvé par le comité directeur de l'amphithéâtre, portait le contrat à 22 813 306 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

La Direction générale - projet amphithéâtre multifonctionnel de Québec ainsi que le Service de l'ingénierie font état d'un deuxième avis de modification de 87 907,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables) relatif aux directives de modification décrites en annexe. Cet avis de modification porte le total du contrat à 22 901 213,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables). Il est à noter qu'en raison du changement de site de construction de l'amphithéâtre multifonctionnel, la dépense reliée à cet avis de modification est imputable à un règlement de proximité. Le financement de cet avis de modification provient d'un règlement d'emprunt du Service de l'ingénierie et est imputé à la Ville de Québec uniquement.

### DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE-2011-1800 du 19 octobre 2011 - adjudication du contrat;

CE-2011-1959 du 9 novembre 2011 - modification du libellé de la firme;

CE-2012-2118 du 19 décembre 2012 - autorisation de l'avis de modification numéro 1.

### ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

### RECOMMANDATION

D'autoriser une dépense supplémentaire de 87 907,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à la firme « SNC-Lavalin inc., ABCP architecture, Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés, Architectes (GLCRM) et Populous inc., regroupées au sein du consortium Équipe intégrée SAGP », en vertu de la résolution CE-2011-1800 du 19 octobre 2011 modifiée par la résolution CE-2011-1959 du 9 novembre 2011, pour des honoraires professionnels supplémentaires pour l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec - Architecture et ingénierie, conformément à l'avis de modification numéro 2 ci-annexé.

### IMPACT(S) FINANCIER(S)

La dépense supplémentaire nette est de 96 676,38 \$. Les fonds requis sont disponibles au règlement d'emprunt R.V.Q. 1863 chapitre 1, « Règlement sur des travaux de réfection et d'installation d'infrastructures dans le cadre de la requalification et du développement de l'axe laurentien dans le secteur d'ExpoCité requis pour la réalisation de projets de proximité du programme triennal d'immobilisations 2012 à 2014 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés ».



## sommaire décisionnel

<b>IDENTIFICATION</b>	<b>Numéro :</b> AP2013-022 <b>Date :</b> 11 Février 2013
<b>Unité administrative responsable</b>	Approvisionnement
<b>Instance décisionnelle</b>	Comité exécutif <b>Date cible :</b> 13 Février 2013
<b>Projet</b>	
<b>Objet</b>	Avis de modification numéro 2 au contrat de services professionnels - AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC - Architecture et ingénierie (Projet no 2011-202) (VQ-44065)
<b>IMPACT(S) FINANCIER(S)</b>	
<b>ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b>	
<b>ANNEXES</b> Avis de modification numéro 2 (électronique)	
<b>VALIDATION</b>	
<b>Intervenant(s)</b>	<b>Intervention Signé le</b>
Chantal Bernier Finances	Favorable 2013-02-11
<b>Responsable du dossier (requérant)</b>	
Martin Garon	Favorable 2013-02-11
<b>Approbateur(s) - Service / Arrondissement</b>	
Daniel Maranda	Favorable 2013-02-11
<b>Cosignataire(s)</b>	
<b>Direction générale</b>	
Daniel Beaudet	Favorable 2013-02-13
<b>Résolution(s)</b>	<b>Date:</b> 2013-02-13
<a href="#">CE-2013-0218</a>	



**Avis de modification - Services professionnels ADM-02**

**Nom du projet :** Amphithéâtre multifonctionnel de Québec  
**No d'équipement :** B0931

**Date :** 2012-12-05  
**No du projet :** BAT2011202

**Identification**

Équipe intégrée SAGP	3227623
Nom de la firme du Professionnel	No bon de commande
Martin Garon	VQ-44065
Nom de l'acheteur	No appel d'offres
2226091	
No de demande d'achat	PSP110569 10.1020J1863
	Projet/Tâche

**Description de la modification**

Révision des honoraires professionnels de l'équipe intégrée SAGP occasionnée par la nécessité de modifier les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection des réseaux d'eau potable et d'égouts, sur une longueur d'environ 332 mètres à l'ouest de l'autoroute Laurentienne, la reconstruction de la structure de chaussée, des revêtements de celle-ci, des bordures et des trottoirs, des puisards, des arrières ainsi que divers travaux d'électricité et d'éclairage de rue.

**Justification de la modification**

Dans le cadre du projet de construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel de Québec, lors de la rédaction des plans et devis du lot 0-A, VQ-44520 (déplacement des conduites souterraines, tronçons 1 et 2, et démolition de l'Espace « K »), le bureau de projet de l'amphithéâtre et le Service de l'ingénierie avaient convenu d'inclure les travaux nécessaires au déplacement du collecteur Laurentien étant donné que ces travaux avaient un impact sur les délais d'exécution de l'ensemble du projet de l'amphithéâtre. Faisant suite à la décision du changement de terrain de construction et de l'annulation de l'appel d'offres du lot 0-A, et considérant que les plans pour la réfection des réseaux d'eau potable et d'égouts étaient complétés, mais nécessitaient des modifications, il a été convenu de demander à l'équipe intégrée SAGP de procéder aux modifications des plans et devis ainsi qu'à effectuer la surveillance de ces travaux, et ce, après consultation entre le Service de l'ingénierie et le Service des approvisionnements. L'équipe intégrée SAGP a dû corriger les plans et devis du drainage et de l'alimentation en eau potable qui avaient été réalisés pour le tronçon s'étendant du Centre de foires à la rue Irma-LeVasseur. Les plans et devis ont été corrigés pour permettre le drainage pluvial et unitaire des réseaux situés dans le boulevard Wilfrid-Hamel vers la rue Irma-LeVasseur (à l'ouest de l'autoroute Laurentienne).

Les changements mentionnés ci-dessus entraînent des coûts supplémentaires de 29 700 \$ (avant taxes) pour la correction des plans et devis et d'un montant forfaitaire 58 207,60 \$ (avant taxes) pour la surveillance des travaux.

**Historique des modifications (espace réservé à la Ville)**

	Avant taxes	TPS 5%	TVQ 9,5%	Taxes incluses
Montant du contrat original :	19 250 000,00 \$	962 500,00 \$	1 920 187,50 \$	22 132 687,50 \$
Modification approuvée selon la délégation :	0,00 \$	- \$	- \$	- \$
Modifications déjà approuvées par le CE :	3 563 306,00 \$	178 165,30 \$	355 439,77 \$	4 096 911,07 \$
Montant du contrat révisé :	22 813 306,00 \$	1 140 665,30 \$	2 275 627,27 \$	26 229 598,57 \$
Montant de la présente modification :	87 907,60 \$	4 395,38 \$	8 768,78 \$	101 071,76 \$
Total du contrat à ce jour :	22 901 213,60 \$	1 145 060,68 \$	2 284 396,06 \$	26 330 670,34 \$

**Préparé et recommandé par**

Fonction	Nom	Signature	Date
Professionnel de la Ville	Benoit Wagner	<i>Benoit Wagner</i>	14 Dec 2012

**Approuvé par (espace réservé à la Ville)**

Fonction	Nom	Signature	Date
Directeur de la division	Clément Villeneuve	<i>Clément Villeneuve</i>	17 Dec 12
Directeur du service	Daniel Lessard	<i>Daniel Lessard</i>	18/12/12
Adjoint au directeur de projet	Martin Lacombe	<i>Martin Lacombe</i>	20/12/2012
Directeur de projet	Jean Rochette	<i>Jean Rochette</i>	21/12/2012
Directeur général adjoint	Alain Thériault	<i>Alain Thériault</i>	
Directeur général	Alain Marcoux	<i>Alain Marcoux</i>	2013-01-09

À MOINS D'INDICATIONS SPÉCIFIQUES CONTRAIRES FIGURANT DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, CET AVIS NE MODIFIE PAS LES TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT ET LE PROFESSIONNEL RESTE TENU DE S'Y CONFORMER.

Avis de modification(s) connexe(s) : ADM-xx-

JMG TD.



**Titulaire de la délégation de pouvoir pour avis de modification**

Contrat pour services professionnels de plus 50 000 \$

Nom du projet: Amphithéâtre multifonctionnel de Québec	Date: 2012-12-05
No d'équipement B0931	No du projet: BAT2011202

**Information**

Contrat accordé à :	Equipe intégrée SAGP		
No résolution :	CE-2011-1959		
No bon de commande :	3227623	Montant original (taxes incluses):	22 132 687,50 \$
		Total des modifications à ce jour :	4 197 982,83 \$
		Total du contrat à ce jour (taxes incluses) :	26 330 670,33 \$
% avancement du contrat :	6%	Budget de projet :	400 000 000,00 \$

**Détails des avis de modification présentés pour approbation**

Numéro ADM	Montant(avant taxes)	Projets/Tâches
2	87 907,60 \$	PSP110569 10,1020J1863

Total des modifications (avant taxes):	87 907,60 \$
Total des modifications (taxes nettes):	96 676,38 \$
Total des modifications (taxes incluses):	101 071,76 \$

**Historique des approbations de modifications**

Montant déjà approuvé par le comité exécutif (taxes incluses):	4 096 911,07 \$
Cumul des avis approuvés selon délégation de dépenser et Comité exécutif (taxes incluses):	4 096 911,07 \$
Montant de la présente modification à approuver (taxes incluses):	101 071,76 \$
Cumul des avis de modifications selon délégation de dépenser depuis dernier CE (taxes incl.):	101 071,76 \$

**Préparé par :**

Benoit Wagner  
 (Nom en lettres moulées) Signature Date 14 DEC. 2012

**Titulaire de la délégation**

(En fonction du règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoir (R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1) )

**Comité exécutif**

JMG ID.

Service de la Gestion des immeubles  
 Division gestion de projets et construction